



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 6 décembre 2017

Selon la vérificatrice générale, le modèle des centres de santé communautaires doit être examiné pour orienter la planification future des soins de santé

(TORONTO) Les 75 centres de santé communautaires (CSC) de l'Ontario offrent des services de soins de santé aux populations vulnérables, mais le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (le Ministère) et les 14 réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) de l'Ontario ne disposent pas de suffisamment de renseignements utiles au sujet des activités des CSC pour déterminer si ceux-ci servent leur population cible de manière rentable, observe la vérificatrice générale, Bonnie Lysyk, dans son *Rapport annuel 2017*, déposé aujourd'hui à l'Assemblée législative.

« Un examen plus approfondi de ce modèle pourrait éclairer la planification des soins de santé offerts dans la province, a déclaré M^{me} Lysyk après le dépôt de son rapport. Cela nécessiterait la collecte de données sur des indicateurs fondés sur les résultats, données qui ne sont pas systématiquement recueillies et communiquées au Ministère ou au RLISS par les CSC. »

Les CSC offrent des programmes et des services de soins de santé conçus expressément pour leur collectivité. Ils ont pour mandat de servir les populations qui se heurtent traditionnellement à des obstacles à l'accès aux services de santé, comme les sans-abri, les aînés, les réfugiés, les nouveaux immigrants et les personnes à faible revenu. En 2016-2017, les CSC ont reçu 401 millions de dollars du Ministère par l'entremise des RLISS.

Nous avons constaté que 16 % des CSC étaient responsables d'un nombre de patients supérieur à leur capacité; en revanche, à peu près la moitié des CSC servaient moins de 80 % de leur nombre cible de patients. Nous avons également constaté qu'en 2016-2017, les médecins ou les membres du personnel infirmier praticien des CSC voyaient chacun 31 patients en moyenne par semaine, mais que certains accordaient seulement 16 consultations tandis que d'autres en offraient près de 60.

Toutefois, le Ministère ne dispose pas des renseignements nécessaires pour prendre des décisions éclairées et déterminer s'il devrait élargir le réseau des CSC ou redistribuer le financement entre les CSC existants.

Voici d'autres constatations découlant de l'audit :

- Le financement de base annuel que les RLISS fournissent aux CSC repose principalement sur les niveaux de financement antérieurs et ne tient pas compte du nombre de clients servis. De même, les RLISS n'ont pas ajusté le financement de base des CSC qui servent un nombre de clients supérieur ou inférieur à leur nombre cible.

- En l'absence d'une évaluation exhaustive de l'ensemble des modèles de soins primaires en Ontario, il est difficile de déterminer comment les CSC s'intègrent stratégiquement dans le système de soins primaires et le système de soins de santé en général, et comment tirer le meilleur parti possible des divers modèles de soins primaires.
- Ni le Ministère ni les RLISS n'ont défini le nombre minimal de professionnels à inclure dans chaque CSC ou les services minimaux que les équipes interprofessionnelles doivent offrir aux clients des CSC.

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(416) 327-1326

Le rapport est accessible à www.auditor.on.ca.



Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui mène des audits de l'optimisation des ressources et des audits financiers du gouvernement provincial et de ses ministères et organismes. Il audite également les organismes du secteur parapublic qui reçoivent un financement provincial. Sa vision est d'offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux députés à l'Assemblée législative, au Comité permanent des comptes publics et à l'ensemble de la population ontarienne en faisant un travail de haute qualité qui favorise la responsabilisation, l'optimisation des ressources et une gouvernance efficace dans le secteur public de l'Ontario.